



Charte du consommateur « La Coccinelle de Jazeneuil »

*COMME FONDEMENT DU GROUPE D'ACHAT PORTE PAR L'ASSOCIATION
« La Coccinelle de Jazeneuil »*

Lors de toute nouvelle adhésion d'un membre à ce groupement d'achats, la dite charte devra être lue et paraphée par le nouvel adhérent. Chacun des points suivants sera accepté par celui-ci.

Le groupement :

- Le groupement privilégie les produits qu'il estimera de qualité, respectant les cycles naturels, issus si possible d'une production locale, de manière à minimiser les coûts énergétiques et environnementaux liés aux transports. Le « local » pouvant s'entendre différemment selon les produits, par exemple riz de Camargue ou huile d'olive d'Espagne.
- L'un des objectifs du groupement étant de favoriser le lien entre producteurs locaux et consommateurs, des échanges pourront être organisés : rencontres, discussions, visites de fermes ou d'entreprises... notamment en fin d'année où un moment festif sera organisé.
- Chaque produit aura un Référent-bénévole. Merci par avance de respecter son engagement par :
 - des réponses rapides à ses questions,
 - des paiements dans les délais,
 - des échanges respectueux,
 - une récupération des commandes sans retard – pensez à vous mettre des alertes !

Les produits :

- Les commandes groupées et les modalités de participation seront proposées sur le site internet.
- **adresse du site : www.lacoccinelledejazeneuil.fr**
- Un mail sera envoyé aux adhérents à chaque nouvelle proposition de commande.
- Tout adhérent peut proposer d'organiser une commande groupée auprès d'un producteur qu'il connaît et apprécie. Cette proposition se fera par mail au bureau de l'association. Si le produit répond aux critères du groupement et est accepté, l'adhérent s'engage à organiser lui-même la commande ou à travailler en collaboration avec un des référents bénévoles.

Les adhérents :

● Chaque personne qui signe la charte et intègre le groupement peut être sollicitée pour des tâches collectives, par exemple :

- permanences,
- aide à l'organisation de mini-marchés,
- transport ou dépôt de produits dans les hameaux ou chez des personnes qui ne pourraient pas se déplacer.

● L'adhésion au groupement implique la communication de ses coordonnées : mail, adresse postale et numéro de téléphone ainsi que les coordonnées d'un binôme. Il peut s'agir d'un voisin, ami, membre de la famille... qui pourra être contacté en cas d'absence à la livraison.

● L'adhérent s'engage :

- à payer ses produits avant la date limite indiquée et selon les modalités liées à la commande,
- à venir les chercher au jour et à l'heure convenus. A défaut, le binôme pourra être contacté.

● Il s'engage à régler une adhésion de 5 euros pour l'année en cours.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de notre association. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification selon les dispositions de la loi du 6 janvier 1978. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à Catherine Thomasse, Présidente de l'association.

Coupon à retourner à l'association la «Coccinelle de Jazeneuil»



Je soussigné(e)adhère au groupement d'achats de l'association

LA COCCINELLE et certifie être en possession des statuts, du règlement intérieur et de la charte.

Le montant de l'adhésion est de 5 euros pour l'année 2022 par chèque ou par espèce à l'ordre de l'association la COCCINELLE, 10 rue du vieux château, 86600 Jazeneuil renouvelée chaque année au moment de l'Assemblée Générale de l'association.

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Fait à Jazeneuil, le.....

Signature

Nom du binôme :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

